



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE  
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



## LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DU 7 OCTOBRE 1956

Le dimanche 7 octobre 1956, aura lieu, à Paris, sur la Butte Montmartre, le grand Rassemblement National de l'Amicale V B.

Chaque année, avec nos amis du V A, nous organisons une Journée Nationale, afin de réunir, dans une ambiance de camaraderie et de gaieté, le plus grand nombre possible d'amicalistes.

Et, chaque année, cette Journée Nationale obtient un immense succès.

Nous avons aussi appelé cette Journée, la Journée des Rencontres. Car, chaque fois, nous y voyons des visages nouveaux, et, chaque fois, nous éprouvons la joie indicible de mettre un nom fraternel sur une présence nouvelle.

Au soir de la fête, quand les lampions s'éteignent, lorsque l'heure des adieux est arrivée, on se donne rendez-vous à l'année prochaine. Mais la vie est ainsi faite que les plus belles promesses, même les plus sincères, ne peuvent

se tenir. Les vicissitudes de la vie, l'instabilité du temps, les affaires difficiles font que le rendez-vous projeté est manqué.

Mais de nouveaux visages viennent remplacer les défaits et ainsi, chaque fois, de nouvelles joies viennent s'ajouter aux anciennes et il est inutile de vous décrire l'ambiance formidable qui ne cesse de régner tout au long d'une Journée Nationale.

Il faut, chers amis, que vous viviez, au moins une fois, l'ambiance de cette Journée.

Ne dites pas : « Il y a la distance !... ».

Cette excuse n'est pas valable.

L'Amicale des Vosges a tenu, à la Pentecôte, son Congrès annuel. Vous avez lu dans votre « Lien » le compte rendu de ces journées inoubliables. Mais tous les Vosgiens, l'ami Homeyer en tête, attesteront que trente Parisiens étaient présents. Et la distance Paris-La Bresse est de

quatre cent cinquante kilomètres !

Ce que vos amis de la Capitale ont pu faire, vous, amis de Province, pouvez le faire aussi.

Vous devez assister à notre Journée Nationale.

Un ami possède une voiture, retenez-lui une place ou deux dans son véhicule. Vous partagez les frais de route et tout est dit.

C'est ainsi que vos amis de Paris se sont rendus dans les Vosges.

Et n'oubliez pas que nos amis belges seront de la fête.

Chaque année, nous avons la grande joie de les accueillir.

Cette année, nous avons la promesse que la délégation belge sera très forte.

Il est de notre devoir d'être tous là pour la recevoir.

Et puis votre présence est un réconfort pour vos dirigeants qui ne ménagent ni leur peine, ni leur temps, pour donner à votre Amicale la vitalité que vous voulez bien lui reconnaître.

N'oubliez pas que votre Amicale est toujours à l'avant-garde du mouvement prisonnier et aussi du mouvement social.

Nos effectifs augmentent sans cesse. En effet, onze ans après le retour, nous enregistrons de nouvelles adhésions.

Nous allons, après les vacances, organiser une nouvelle campagne de propagande, qui doit avoir un grand succès. Car votre Amicale, avec le concours de notre grand ami l'abbé Petit, est entrée en possession d'un grand nombre de dossiers médicaux provenant des hôpitaux de Rothweill et du Waldho. Nous sommes certainement la seule Amicale possédant de telles archives. Nous contacterons tous les titulaires de ces dossiers et ce

seront des centaines de camarades qui apprendront l'existence de l'Amicale V B.

Vous voyez, chers amis, que votre groupement ne reste pas inactif. Dans tous les domaines, il fait la preuve de son efficacité.

Malgré les ans, il poursuit inlassablement sa tâche : se rendre utile à tous.

C'est pourquoi vous devez lui prouver votre reconnaissance en participant à sa Journée Nationale.

Amis de Province et de Paris, envoyez votre adhésion.

Le délai pour l'inscription au banquet se termine le 30 septembre 1956.

Le programme de la Journée saura vous satisfaire.

Venez donc nombreux avec vos familles.

Le Rassemblement Vosgien n'était qu'une étape sur la voie de l'amitié.

La Journée Nationale du 7 octobre à Paris sera le terminus grandiose d'une année féconde.  
H. Perron.

### Aux Kommandos d'Ulm

Quelques échos de vacances  
De Paris :

Notre trésorier, Yvonet, le visage bronzé, a repris toute son activité.

Un Belge qui tient parole... c'est Eugène Vassart, d'Auvellais, près de Tamines, qui a visité Paris avec sa famille. Malgré les vacances, quelques Parisiens purent le retrouver au Bouthéon : Royer, Batut, Blanc, Schroeder, Vialard.

Nous vous rappelons que la prochaine réunion du groupe parisien reste fixée au

**Vendredi 14 septembre**

de 18 à 20 heures, Chaussée-d'Antin.

Nul doute que vous viendrez nombreux à cette « Première » et retiendrez votre place à la grande manifestation annuelle franco-belge des Amicales V A-V B réunies, qui aura lieu le 7 octobre, à Paris.

**Du Pas-de-Calais :**

Nos vœux de bon voyage à notre camarade A. Legay, de Courcelles-les-Lens, qui fera un petit crochet par Ulm. Nous espérons lire ses impressions.

**Des Vosges :**

Par Géhin, nous avons eu des nouvelles de Rein et de Pierrel qu'il a retrouvés à La Bresse, chez Jeangeorges.

**De Belgique :**

Merci à Paul Rolland, sympathique président des Amicales belges, pour son journal des trois V, fort intéressant. A bientôt. Amicalement.

Nous avons reçu les photos prises à Tamines, à la Pentecôte, par Métillon et Legrain. Vous pourrez les admirer à notre prochaine réunion.

**De l'Aisne :**

Une heureuse rencontre, le 15 août, à Chauny, avec Fillon et Dumont qui vous adressent leurs bons souvenirs de vacances.

**Dernière minute**

Un voyage-éclair du R. Père Vernoux, à Paris, a été l'occasion d'une aimable soirée à laquelle assistaient Yvonet et Vialard.

Le Père Vernoux, dans sa retraite, prépare le N° 33 de « L'Ormeau ».

Nous lui renouvelons nos félicitations pour le dernier numéro, relatant « Les trois journées de Tamines », et qui justifie le succès remporté par celui-ci auprès des anciens d'Ulm.

Merci à Schramm de ses bonnes nouvelles, transmises par Langevin, et de ses déliants S.I.

A tous bien cordialement.

Lucien Vialard.

### ALGÉRIE

Les événements qui se déroulent en Algérie ne doivent pas laisser insensibles les anciens du V B.

C'est pourquoi nous demandons à tous les camarades qui ont un fils en Algérie de vouloir bien nous le signaler en nous communiquant son adresse.

Nous essaierons, dans la mesure du possible, de lui donner un témoignage de notre affectueuse sollicitude.

L'Amicale V B.

### Dans le courrier du V B

Notre loterie nous vaut encore pas mal de courrier.

Cela peut sembler étrange, six mois après le tirage. Mais, avec les P.G., il faut s'attendre à tout. Demandez à nos gardiens ce qu'ils en pensent.

Notre devoir est de répondre à chaque lettre mais, tout de même, nous prévenons nos amis que, passé le mois d'août, il ne sera plus envoyé de lot. Mettre six

mois pour s'apercevoir qu'on a gagné un lot de consolation, — car, les gros lots, vous pensez, ça n'a pas trainé, — c'est un peu exagéré. Aussi, maintenant, nous tirons un gros trait sur la loterie 1956, car il faut rendre les comptes, et nous pensons à celle de 1958. Vous avez un an pour planter des jalons et pour faire de la prochaine un triomphe comme ses devancières.

Notre ami André Fernandez, représentant, 14, rue Pasteur, Fourmies (Nord), adresse son amical bonjour à ses anciens camarades de captivité.

Notre ami Constantin Vivier, aux Petits-Louis, Aurilly (Loiret), envoie son meilleur souvenir à tous les anciens captifs de la Forêt Noire.

Amitié à tous les V B, de la part de notre ami Jean Warin, économiste de l'hôpital psychiatrique de Clermont (Oise).

Notre ami Elysée Boucherie, électricien, à Chalais (Charente), adresse un cordial bonjour à tous.

Notre ami Georges Barbier, 89, rue des Hauts-Champs, Coulogne (Pas-de-Calais), salue tous les anciens V B et leur adresse ses bonnes amitiés.

Notre ami André Toillon, à Nomeny (Vosges), envoie ses meilleures salutations à tous. (Notre ami Toillon ne serait-il pas l'ancien ordonnance des toubibs du Waldho ?)

Notre ami Roger Leduc, à Saint-Aubin-de-Bonneval, par le Sap (Orne), adresse ses meilleurs sentiments d'amitié à tous et assure l'Amicale de son entier dévouement.

Notre ami Maurice Berteaux, à Bourg-Fidèle (Ardennes), se rappelle au bon souvenir de tous ses anciens compagnons de captivité.

Notre ami André Pouplier, 16, rue Gambetta, Montcy-Notre-Dame (Ardennes), adresse son amical bonjour à tous.

Notre ami Adam Kielek, 3, rue de la Poste, Matigny (Somme), envoie son bon souvenir à tous les anciens du Stalag.

Notre ami Alexis Laporte, à Cenac-St-Julien (Dordogne), nous prie de transmettre à tous ses amis ex-P.G. ses meilleures amitiés.  
(Voir la suite page 4)

## JOURNÉE NATIONALE DES V A ET V B

Dimanche 7 Octobre 1956

PROGRAMME :

A 8 HEURES

Messe en l'Eglise Saint-Laurent  
68 bis, boulevard de Strasbourg, Paris (10<sup>e</sup>)

A 9 HEURES

Rassemblement des anciens P.G. belges et français, ainsi que leurs familles,  
Au Foyer de la S.N.C.F., 18, rue de Dunkerque, Paris (10<sup>e</sup>)

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de la Gare du Nord

Séance cinématographique au Foyer de la S.N.C.F.

Projection des films : « La Bataille du Rail » et « Contre la montre »

ENTRÉE GRATUITE

A 13 HEURES

### GRAND BANQUET AMICAL V A ET V B

dans les salons du restaurant « La Chope du Delta », place du Delta, Paris (9<sup>e</sup>)

(Métro : Anvers)

Participation au banquet : 1.000 fr. Nombre de places limité

APRES LE BANQUET

### GRANDE SAUTERIE FAMILIALE

avec orchestre réputé et intermèdes artistiques





Nous avons, dans un précédent numéro, analysé ce qu'apporte, aux anciens combattants et victimes de guerre, le « collectif » budgétaire 1956.

Force est bien de constater que, en dépit des efforts méritoires de MM. Tanguy-Prigent et Jean Le Coutaller, respectivement ministre et sous-secrétaire d'Etat aux A.C. et V.G., nous avons été, une fois de plus, réduits à la portion congrue quoiqu'en aient pu annoncer certains journaux.

Nos confrères ont, il est vrai, cette excuse, — ou cette justification, — que, leurs informations découlant de déclarations publiques du ministre des Finances, ils étaient en droit de les regarder comme exactes.

Mais ils oublient que M. Ramadier est, — comme la plupart de ses prédécesseurs au poste de Grand Argentier l'ont été, et comme le seront, malheureusement, encore, ses successeurs, — tributaire de ses services dont il est bien forcé d'utiliser en confiance une documentation qu'il n'a ni les moyens ni le temps de contrôler.

Et, ces services, nous sommes payés, — ou plus exactement, nous payons, — pour les connaître tels qu'ils sont : acharnés à prendre l'argent où il n'est pas et à pratiquer des économies là où elles constituent des iniquités, persuadés qu'ils sont de ce que leurs victimes s'inclineront, comme toujours, devant l'intérêt supérieur de la Nation à laquelle elles ont déjà sacrifié les plus belles années de leur vie et, le plus souvent, une partie de leur chair.

Certes, nous ne méconnaissons

## "CAMOUFLAGES MALHONNÊTES"

pas les difficultés de trésorerie en face desquelles sont placés ceux qui en ont la charge, en cette période névralgique de notre histoire.

Ceci ne les autorise pas à dénaturer les faits et les textes : à donner à croire, par exemple, à l'opinion publique, que les A.C. et V.G. réclament des augmentations de pension de l'ordre de 50 % et qui impliqueraient, dans l'immédiat, une ouverture de crédits supplémentaire d'environ 100 milliards.

C'est pourtant ce qu'ont laissé supposer les renseignements fournis, par ses conseillers « techniques », à M. Ramadier qui, — dans sa bonne foi, dont nous ne doutons pas, répétons-le, — s'en est fait l'écho devant le Parlement et la Presse.

En fait, de quoi s'agissait-il ? Ceux qui suivent attentivement ces questions savent, — ce que, hélas ! le grand public ignore, — qu'une loi en date du 31 décembre 1953, — assez improprement appelée, nous l'avons déjà écrit, « plan quadriennal », — a réglementé le réajustement des pensions et retraites des A.C. et V.G. et ouvert, à cette fin, un crédit global de 32 milliards, à répartir, ainsi que l'indique le qualificatif « quadriennal », sur quatre années.

Ces dispositions législatives ont été appliquées, en 1954 et 1955, de façon normale, mis à part le fait que les majorations ont été payées aux intéressés avec d'inexcusables retards.

Pour 1956, une troisième tranche de 8 milliards était, en principe, disponible à partir du 1<sup>er</sup>

janvier. Mais, pour ne pas manquer aux mauvaises habitudes, il était, en réalité, prévisible que les services payeurs n'en disposeraient pas avant le second semestre.

A l'occasion du « Collectif », et en plein accord avec M. Tanguy-Prigent, M. Darou, rapporteur du budget des pensions devant la commission des finances, suggéra un processus permettant la mise en application plus rapide du plan, tout en n'entraînant pas d'augmentation de crédits pour 1956.

Ce système consistait à bloquer la réalisation des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tranches au 1<sup>er</sup> juillet 1956 : la 3<sup>e</sup> tranche, au lieu d'être appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 1956, devait l'être avec six mois de retard, — retard tout apparent d'ailleurs, puisque, nous l'avons dit plus haut, il était impossible que les majorations correspondantes à la 3<sup>e</sup> tranche fussent mises en paiement avant le second semestre de 1956 ; par contre, la 4<sup>e</sup> tranche entrerait en vigueur avec une avance d'égale durée.

La formule, facilitant considérablement les travaux des services, permettait de réaliser une économie de plus de 100 millions, somme qui n'est pas négligeable même à une époque où le billet de mille francs semble être devenu l'unité de compte.

La commission des pensions fit donc sienne la proposition de M. Darou. Mais, en même temps, elle exprima le vœu que, — en dehors du « plan quadriennal », dont la dotation est acquise et ne constitue pas un élément budgétaire assimilable au « collectif », — fussent accordées quelques revalorisations indispensables : celle de

la retraite du combattant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1957 ; celle des pensions des veuves et orphelins de guerre, des grands invalides, des aveugles, des enkylosés, des anciens combattants d'Algérie et d'outre-mer.

Toutes ces mises en ordre, logiques autant qu'urgentes, entraînaient une dépense globale supplémentaire de 5 milliards, soit la vingtième partie du fameux chiffre de 100 milliards brandi comme un épouvantail par les services du Palais du Louvre, qui, naturellement, opposèrent leur veto.

Ils le firent avec d'autant plus de hargne que le président de la commission, M. Lucien Bégouin, avait également soulevé la question du rapport constant.

Là encore, il faut ouvrir une parenthèse pour évoquer un principe que le Parlement a naguère adopté, après des années de lutte menée par nos associations : celui d'une revalorisation périodique des droits des A.C. et V.G., proportionnelle à l'augmentation du taux des salaires de la Fonction publique.

Or, voici ce que les « techniciens » de la rue de Rivoli ont tiré de leur esprit fécond : on ne relève pas les salaires ; on y adjoint simplement des primes dont le montant n'influe pas sur l'indice applicable aux pensions. C'est très astucieux... mais c'est un camouflement malhonnête. L'expression n'est pas de nous et nous laissons le mérite de sa franchise au président du Conseil, qui l'employa au cours de son entretien du 19 avril 1956 avec une délégation des Associations d'A.C.)

### UNE DECLARATION DE M. TANGUY-PRIGENT

taux des pensions d'invalidité, on pourra constater », a poursuivi M. Tanguy-Prigent, « l'importance de l'incidence du blocage au 1<sup>er</sup> juillet 1956 des deux dernières tranches du plan quadriennal et de l'application du rapport constant, incidence qui se traduit par une augmentation dans le taux des pensions de 7 à 21 % ».

Le ministre a ensuite rappelé les mesures complémentaires que nous avons déjà annoncées : majoration de 85 points (soit, actuellement, 26.692 fr.), en faveur des mutilés enkylosés ; majoration de 20 points de l'indice du supplément familial pour les veuves de guerre (majoration qui se traduit ainsi actuellement : 7.960 fr. pour 1 enfant, 15.920 fr. pour 2, 19.280 fr. pour 3, etc...).

En outre, la réalisation intégrale

de la loi du 31 décembre 1953 et, d'autre part, par l'article 14 de la loi du 3 août 1955, de bénéficier, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1956, de l'intégralité de la pension au taux spécial, au taux normal ou au taux de réversion.

Les ascendants bénéficient, eux, d'une augmentation de 9.876 (à taux plein).

Enfin, les A.C. domiciliés en Algérie et outre-mer percevront la retraite du combattant à 60 ans au lieu de 65.

Notons, pour terminer, qu'au total, pour 1956, les crédits globaux consacrés aux anciens combattants et victimes de guerre, s'élèvent à 222 milliards contre 198 en 1955, 172 en 1954, et 156 en 1953.

### L'ART DE FAIRE DES ECONOMIES

Septembre... Les vacances qui s'achèvent, la rentrée des classes qu'il faut préparer, l'hiver qui approche.

Autant de soucis pour le père et la mère de famille, autant de sources de dépenses, les unes ayant déjà creusé leur trou dans le budget, les autres immédiates ou très imminentes.

C'est, plus que jamais, le mo-

ment de vous souvenir de ce que, sur tous les achats que vous allez devoir faire, vous pouvez réaliser des économies.

Non pas, certes, en réduisant le volume de vos achats, ce qui n'est guère réalisable car tous vous semblent indispensables.

Pas davantage en fixant votre choix sur des articles de qualité inférieure, car ce serait un faux calcul : le bon marché étant toujours trop cher, la véritable économie c'est seulement, à qualité égale, de payer moins cher.

C'est un résultat intéressant que vous obtiendrez en utilisant votre carnet du G.E.A. qui vous permettra d'obtenir des réductions importantes sur des articles de première qualité, chez tous les fournisseurs indiqués sur la liste que vous trouverez dans chaque carnet (10 à 25 %, voire prix de gros ou de fabrique, selon le cas).

Une autre source d'économies, c'est d'acheter avant la période de hausse saisonnière qu'est toujours la fin d'année.

« Encore faut-il disposer d'un portefeuille assez bien garni !... » penserez-vous.

Pas obligatoirement, puisque le G.E.A. peut vous aider puissamment grâce à son système de crédit : tout en vous faisant bénéficier des réductions prévues au Carnet, il vous permettra de vous procurer immédiatement, — en ne déboursant comptant qu'une faible partie de la valeur de vos achats, — tout ce dont vous avez besoin et que vous aurez ensuite tout le temps nécessaire pour régler.

Pour plus de détails, comme pour recevoir le Carnet du G.E.A., — si vous ne l'avez pas encore ou si vous avez épuisé le précédent, — il vous suffit de vous adresser au Groupement Economique d'Achats, 12, rue de Paradis,



On conçoit facilement que nos apprentis sorciers, se sentant démasqués, virent rouge. Et, bien que l'on ne ferre généralement pas les ânes, ils firent feu des quatre pieds pour avoir le dessus envers et contre toute logique et toute justice.

On sait la suite : l'Assemblée nationale adoptant, à la quasi-unanimité, une motion préjudicielle qui subordonnait l'examen des chapitres du « Collectif » ayant trait au Ministère des A.C. et V.G. au dépôt d'une lettre rectificative ; une interminable discussion, où le président du Conseil dut, certainement contre son cœur d'orphelin de guerre, d'ancien P.G. et d'ancien Résistant, parler de question de confiance ; et, finalement, un accord qui laisse mal contents demis-vainqueurs et demis-vaincus.

Ceux-ci (exceptionnellement, c'est de nos habitués adversaires qu'il s'agit) ont pourtant encore trouvé le moyen de marquer un point : les sommes nécessaires au financement des quelques améliorations obtenues, que nous avons précédemment énumérées, et dont le coût total est d'environ 835 millions, ces sommes seront imputées sur les 8 milliards destinés à l'application du plan quadriennal !...

On ne fait donc que décurvir Jacques pour couvrir Paul.

Ainsi, dans certains théâtres, pour les scènes requérant en principe une abondante figuration, on fait repasser inlassablement les mêmes artistes.

Mais, là, du moins, cela ne porte préjudice à personne.

Marcel-L.-C. Moyse.

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez

**VABÉ**

qui boit Vabé... va bien

Vin Doux Naturel

SELECTIONNE ET MIS EN BOUTEILLES PAR

**DUZE**

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

**CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI**

(ancien P.G.)

Montholon (Marne)

Demandez prix et conditions

VACANCES

WEEK-ENDS

Forêt de Lyons — 90 km. de Paris

**LA BONNE AUBERGE**

Maison René Chevigny  
(Ancien du Stalag IV A)

Bon air

Bonne nourriture

Prix modérés

Conditions aux anciens P.G.

Mont-Roty — près de Gournay-en-Bray  
(Seine-Maritime)

### Camazades des Camps

**ENFIN** un vin fruité, léger, agréable à boire, sans craindre les bouffées de chaleur des grands crus ; c'est vraiment un passe-partout parfait.

EN PROVENANCE DIRECTE DU BEAUJOLAIS

Vin rouge 11°5 1955 à 102 fr. le litre, départ Julienas, en fûts de 110 litres minimum (pour toute la France).

Pour Paris et région parisienne, 115 fr. le litre, franco aller et retour, fûts prêtés.

Ecrivez-moi immédiatement

**HENRI GILBERT** (du Stalag IV B)

Représentant, 162, avenue Parmentier, Paris (10<sup>e</sup>)

**STOCK LIMITÉ**

### HOTEL-RESTAURANT

du

**PONT DE VALVINS**

(Direction : Lucien AUVRAY, ex-V C)

Fontainebleau-Avon (Seine-et-Marne)

Téléphone : 35-64

SITUATION UNIQUE

La Seine — La Forêt — 60 m. de terrasse au bord de l'eau

Bateaux — Canoës — Hors-bord

Formule sans surprise — Toutes taxes et service compris

### AIDEZ VOTRE "LIEN"

Ainsi que chaque année, notre numéro de novembre 1956 comportera 8 pages.

Nous serions heureux de voir tous nos lecteurs collaborer à l'édition de ce numéro, d'abord, par l'envoi d'articles d'intérêt général, d'autre part, par l'apport de la publicité de leurs entreprises personnelles et de celles des maisons avec lesquelles ils sont susceptibles de nous mettre en relation.

Pour tous renseignements, adressez-vous à M.-L.-C. Moyse, responsable du Pool des journaux de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), qui vous remercie d'avance de votre précieux concours.

AMICALISTES,  
VOTRE TAILLEUR

**G. MALIAN**

33, Chaussée-d'Antin  
Paris (9<sup>e</sup>)

Tél. : TRI 35-02

Et, pour les sportifs,  
créateur et seul spécialiste  
du style athlétique



L'UNION  
NATIONALE  
DES AMICALES  
DE CAMPS

L'examen de l'« ajustement des dotations budgétaires pour l'exercice 1956 » a été l'occasion d'un certain nombre de mises au point qui, pour n'avoir pas toujours apporté des résultats tangibles, n'en ont pas moins été édifiantes, notamment en ce qui concerne le Ministère des A.C. et V.G.

M. Adrien Tourné, rapporteur pour avis de la Commission des pensions, attirera ainsi l'attention des services du budget sur la situation du personnel de ce département ministériel :

« La liquidation de certaines pensions demande encore trop de temps. Trop de dossiers sont en suspens parce que, un peu partout, on manque de personnel. »

Ce que M. Lucien Bégouin allait confirmer, au cours d'une autre séance en déclarant :

« 450.000 dossiers de pension sont en panne. Il faut encore un an pour passer devant une Commission de réforme, deux ou trois ans pour obtenir la liquidation d'une pension. »

Or, M. Bégouin ne parlait que de dossiers de pension. Mais combien d'autres demandes des cartes et des statuts divers faudrait-il ajouter pour avoir une idée exacte de la situation.

« Le personnel se dévoue corps et âme », poursuivait M. Tourné,

## VA-T-ON ENFIN TITULARISER

### LES FONCTIONNAIRES du MINISTÈRE des A.C. et V.G. ?

« mais il ne peut pas, bien entendu, faire face à tous les besoins. Car, si, dans cette Assemblée, depuis des années, fort heureusement, nous votons des lois en faveur des A.C. et V.G., aucune mesure n'a encore été prise pour augmenter l'effectif du personnel au niveau indispensable et appliquer le plus rapidement possible ces lois.

« Dire qu'aucune mesure n'a été prise pour augmenter le personnel en nombre, c'est être en-deça de la vérité. Pour s'en approcher davantage, il conviendrait d'indiquer qu'on n'a même pas pris de dispositions pour remplacer les agents qui partent à la retraite. Dans nombre de cas, il s'agit de fonctionnaires comptant vingt ou trente ans de présence, d'hommes admirables, capables de liquider n'importe quel dossier.

« Ceux qui meurent ne sont pas remplacés non plus. »

Et, quelques jours plus tard, le même parlementaire renouvelait en ces termes sa protestation :

« Il est inadmissible que des hommes, des femmes, des enfants, des vieux et des vieilles attendent deux, trois, quatre et même cinq ans pour que leurs droits à pension soient réglés. Il arrive que, lorsque les derniers sont réglés, les intéressés sont partis dans l'autre monde. Il ne sera possible de mettre de l'ordre dans cette affaire que si l'on recrute le personnel indispensable aussi bien pour l'ad-

ministration centrale que pour les administrations régionales et départementales sans oublier les centres de réforme qui ne sont pas plus favorisés. »

De son côté, M. Adrien Mouton apportait ces précisions concernant la région parisienne : « A l'Office départemental de la Seine, il n'y a plus que 200 agents contre 310 en 1947; le centre de réforme de la même région ne dispose que de 143 agents contre 239 en 1938 et 217 en 1947, alors que le nombre des demandes de pension n'a cessé d'augmenter. »

N'est-il pas inadmissible de voir rogner ainsi sur les effectifs du personnel d'un ministère alors que ne cesse de s'accroître le nombre de ses ressortissants ou de ceux qui ont acquis par de lourds sacrifices le droit à la pension.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que, dans le même temps, on voit d'autres administrations créer et pourvoir de nouveaux postes, à un rythme qui donne le vertige.

A en croire M. Francis Leharat, de 1952 à 1955, les créations d'emploi pour les budgets civils se sont élevées à 75.000 unités, et le « Collectif » de 1956 comportait, entre autres nouvelles créations d'emploi : 20.800 pour l'Education nationale; 5.100 (pour les P.T.T.), — ces deux chiffres étant normaux si l'on tient compte de l'accroissement du nombre des élèves ou de celui du trafic, — et 1.100 pour les Finances, « élévation qui tient, pour une grande part », dit avec élégance le distingué rapporteur général du budget, « au remplacement, par des agents titularisés, de personnels auxiliaires rénumérés à la vacation et qui n'apparaissent pas dans les effectifs budgétaires. »

A l'occasion du même « collectif », tout ce qu'a pu arracher, grâce à sa persévérance, M. Tanguy-Prigent à son collègue des Finances, — outre 50 millions pour réorganiser et perfectionner son département, — c'est une somme égale destinée à la rémunération de 140 vacataires pour les services tant centraux qu'extérieurs.

On ne saurait trop souligner qu'il ne s'agit que de vacataires, c'est-à-dire de personnel tout à fait temporaire et qui peut être licencié, — si les crédits le concernant ne sont pas renouvelés, — avant même d'avoir eu le temps de s'adapter aux tâches particulièrement complexes que comporte l'application du Code des pensions et de ses multiples dispositions.

Ne serait-il pas plus expédient de pourvoir régulièrement au remplacement du personnel partant à

la retraite ou disparaissant, plutôt que d'engager des « extras » pour un « coup de feu ».

C'est ce que nous avons été demander à M. Pierre Lis, directeur au cabinet du ministre des A.C. et V.G., qui fut le dynamique directeur interdépartemental pour l'Île-de-France, et de qui nous avons toujours obtenu une documentation précise que nos camarades n'ont certainement pas oubliée.

« Il est bien certain », nous a-t-il répondu, « que l'absence d'un recrutement régulier nuit considérablement au bon fonctionnement de nos services et que le système qui consiste à « boucher les trous » avec des vacataires n'est qu'un palliatif... d'infortune.

« Car, les vacataires étant très chichement payés et ne pouvant compter sur aucune stabilité dans l'emploi, nous nous trouvons en face d'éléments qui n'acceptent et ne conservent cette situation précaire que comme un pis-aller.

« Du fait, ce personnel « volant » ne peut guère être chargé d'autre chose que des travaux d'écritures sous la direction d'employés connaissant parfaitement le mécanisme des opérations du service. Encore ceux-ci se font-ils de plus en plus rares, puisqu'il n'est pas possible de remplacer des retraités et des morts... et des démobilisés, cas assez fréquent.

« Car la position administrative de ces collaborateurs, d'une com-

pétence indéniable et qui rendent d'éminents services, n'était guère enviable : entrés sans concours dans l'administration, lors de la reconstitution, après la Libération, de l'ancien Ministère des Pensions, ils attendent depuis des années une titularisation souvent promise... et toujours ajournée.

« Il leur fallait une réelle foi dans leur tâche pour accepter cette situation bâtarde. Il est vrai qu'elle a eu une heureuse conséquence, celle de provoquer une véritable sélection.

« Mais, sans se montrer exagérément optimiste, on peut espérer qu'incessamment, ils auront satisfaction.

« M. Tanguy-Prigent a, d'ores et déjà, obtenu l'accord de la Fonction publique et celui des Finances. Ce n'est donc plus qu'une question de jours pour que soit prise une décision définitive qui sera à la fois une mesure de justice et un sérieux encouragement, générateur d'heureuses conséquences dans le fonctionnement des services, pour le plus grand bien de leurs ressortissants. »

Acceptons-en l'augure, en souhaitant qu'aucune intervention impétive de la rue de Rivoli ne vienne contrecarrer les efforts de la rue de Bellechasse.

M.-L.-C. M.

## NOUVELLES...

### L'examen des dossiers de carte du Combattant relevant des zones du moment investies.

Le directeur de l'Office national des A.C. et V.G. a fait connaître aux Offices départementaux qu'ils allaient recevoir incessamment les cartes géographiques délimitant les zones du moment investies, dites zone de Dunkerque-Flandres et zone des Vosges.

Il appartiendra donc aux Offices, dès réception des dites cartes, de procéder, au titre de l'article R-227 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, à l'examen des demandes présentées par les prisonniers de guerre 1939-1945 qui n'ont pas appartenu à une unité combattante mais ont été capturés dans lesdites zones.

Il est souligné que le bénéfice de la présomption favorable est accordé aux demandes de l'espèce, dès lors que les postulants remplissent les conditions de détention prévues à l'article R-224-C, paragraphes 4 et 5.

Par contre, en ce qui concerne la zone supplémentaire Dunkerque-Flandres, il est rappelé, ainsi qu'il était précisé au paragraphe 3 de la délibération jointe à la circulaire B-1876 du 27 juillet 1955, — que nous avons publiée à l'époque, — que la présence dans ladite zone, à compter du 22 mai 1940, ne comportera le bénéfice de la présomption favorable que sous la réserve expresse que les prisonniers de guerre y capturés justifient de leur participation effective aux opérations de guerre, résultant de leur appartenance à des troupes au combat encerclées par l'ennemi.

Tel n'est pas, précise le directeur de l'O.N., le cas, en règle générale, pour la zone en question descendant au Sud jusqu'à la ligne d'investissement par les troupes blindées ennemies, dans laquelle les troupes françaises, désorganisées et dispersées, n'exerçaient pas une action combattante collective continue, mais une activité sporadique et épisodique, limitée à quelques fractions d'unités, groupes ou isolés.

Il incombera donc aux postulants de cette catégorie de fournir des renseignements très précis et détaillés, à savoir :

a) affectation : unités entières et organisées ou — ce sera le cas habituel — fractions d'unité : régulières ou reconstituées, groupes ou sous-groupes ; dans leur formation d'origine ou reformés sur place, en indiquant, dans toute la mesure du possible, leur importance, les éléments entrant dans leur composition, leur encadrement : officiers et sous-officiers (nombre et noms) ;

b) participation combattante : nature, durée et lieux des actions

ou missions de combat accomplies dans la zone visée.

Ce n'est qu'au vu et en fonction de ces renseignements que les services seront en mesure, après consultation du service historique de l'Armée, aux fins de contrôle et de vérification, de se prononcer valablement.

En vue de faciliter le travail, le directeur de l'O.N. a joint à sa circulaire une liste, non limitative, des grandes unités ayant pris part aux opérations qui ont eu lieu dans les limites des zones investies et dont les éléments auraient été faits prisonniers dans lesdites zones.

**N° 1 - Flandres-Dunkerque**  
4° D.L.C.; 4° D.I.; 5° D.I.; 9° D.I.; 12° D.I.; 15° D.I.; 21° D.I.; 25° D.I.; 32° D.I.; 43° D.I.; 60° D.I.; 68° D.I.; 1° D.I.N.A.; 2° D.I.N.A.; 4° D.I.N.A.; 5° D.I.N.A.; 1° D. Marocaine; S.F. Escout; S.F. Lille; S.F. Flandres; 101° D.I.F.; 2° C.A.; 3° C.A.; 4° C.A.; 5° C.A.; 16° C.A.; C. Caval; 1° Armée; 9° Armée.

**N° 2 - Vosges**  
6° D.I.; 26° D.I.; 30° D.I.; 35° D.I.; 36° D.I.; 51° D.I.; 52° D.I.; 54° D.I.; 56° D.I.; 58° D.I.; 62° D.I.; 63° D.I.; 70° D.I.; 3° D.I.N.A.; 6° D.I.N.A.; 1° D.I.C.; 3° D.I.C.; 6° D.I.C.; 1° D.I. Polonaise; S.F. Rohrbach; S.F. Haguenau; S.F. Sarre; S.F. Vosges; S.F. Crusnes; S.F. Thionville; S.F. Boulay; 103° D.I.F.; 104° D.I.F.; 105° D.I.F.; 42° C.A.F.; 43° C.A.F.; 44° C.A.F.; 6° C.A.; 12° C.A.; 18° C.A.; 20° C.A.; 21° C.A.; C.A. Cle; 3° Armée; 5° Armée; 8° Armée.

Si vous pensez

**Fouzzuzes**

pensez

**P. Jubert**

(ex-Ostlag XVIII A)

75, rue Boileau

Paris (16°)

Tél. : Aut. 83-54

QUALITE

PRIX

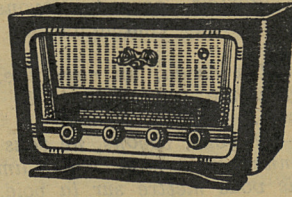
## RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX. P.G. 10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18° - TEL. : MON. 47 99

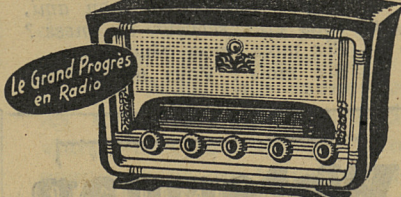
DEPUIS 1945

FOURNISSEUR SPECIALISE DES CAMARADES A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1° ETAGE-DROITE • Métro : BARBES-ROCHECHOUART



**CARILLON 624** - 6 LAMPES  
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES  
SENSIBLE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION.  
EXCELLENT MODÈLE.  
UN DES MEILLEURS  
17.600  
PRIX NET - TOUTES TAXES COMPRIS

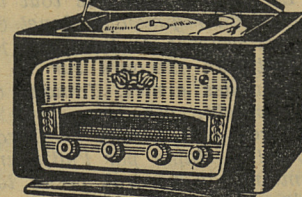


ÉQUIPÉ AVEC LE NOUVEAU  
**CADRE ANTIPARASITES**  
INCORPORÉ ET ORIENTABLE

GRAND CADRE A AIR PERMETTANT  
EN TOUT LIEU LA RÉCEPTION SANS PARASITE  
EFFICACITÉ GARANTIE A PLUS DE 95 %  
FONCTIONNE SANS ANTENNE NI TERRE

**CARILLON 666**  
6 LAMPES  
22.400

**CARILLON 777**  
7 LAMPES - AVEC COMPENSATEUR A LAMPES H. F.  
25.400



**COMBINÉ RADIO ET PHONO**  
POUR DISQUES ORDINAIRES & MICRODISQUES  
TROIS VITESSES - 33 - 45 - 78 TOURS  
6 LAMPES 2 GAMMES D'ONDES  
DONT DEUX COURTES  
avec cadre antiparasites  
32.400

TOUS LES MEUBLES  
**RADIO-PHONO**  
AVEC CADRE ANTIPARASITES  
INCORPORÉ

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

**AU PRIX D'ACHAT**  
AVEC AVANTAGE  
DE PLUS DE 20 %

**DIRECTEMENT**  
sans intermédiaires

**MAXIMUM DE GARANTIE**  
TOUS MES APPAREILS SONT ENTièrement  
GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

## ...ET ECHOS

### Pour les fonctionnaires évadés de guerre

Une proposition de loi, qui intéresse un certain nombre de nos camarades, est actuellement soumise à l'examen du Parlement.

Elle tend à prendre en considération le temps passé par les prisonniers de guerre bénéficiaires de la médaille des évadés, entre la date de l'évasion et le 8 mai 1945, dans le calcul de l'ancienneté de service exigée pour l'avancement et pour la retraite.

Dans leur exposé des motifs, les auteurs de cette proposition constatent que les prisonniers de guerre qui se sont évadés ont couru les plus grands risques et accompli un acte d'héroïsme incontestable pour ne pas rester dans les camps de captivité.

Rentrés en France au péril de leur vie, ils n'ont pu participer à la vie nationale et ont été obligés de vivre clandestinement pour échapper aux recherches de l'ennemi.

Leurs camarades demeurés prisonniers et démobilisés après leur rapatriement ont vu leur temps de captivité validé pour l'avancement et la retraite au même titre que les services civils accomplis effectivement, tandis que les évadés n'ont obtenu, dans le meilleur des cas, qu'un reclassement comptant seulement pour l'avancement.

La loi du 19 juillet 1952 a bien accordé aux évadés de guerre le bénéfice des majorations d'ancienneté maxima, attribuées aux prisonniers restés en captivité. Ce-

pendant, cette mesure serait inefficace et, de plus, anormale, si le temps lui-même n'était pris en compte comme service militaire valable pour l'ancienneté et pour la retraite.

La proposition de loi en question a donc pour objet, en supprimant cette anomalie, de réparer le préjudice de carrière qu'ont subi les anciens prisonniers évadés.

Dans son article unique, ce texte prévoit que :

« Le temps passé par le prisonnier de guerre bénéficiaire de la médaille des évadés entre la date de l'évasion et le 8 mai 1945 est pris en considération dans le calcul de l'ancienneté de service exigée pour l'avancement et pour la retraite au même titre que le temps de captivité des prisonniers rapatriés le 8 mai 1945. »

### Pour les femmes et les mères de militaires servant en Afrique du Nord

Le ministre des A.C. et V.G. a décidé d'accorder un congé exceptionnel payé de deux jours ouvrables, aux femmes et ascendants de militaires servant en Afrique du Nord, lors de la venue en permission de leur mari ou fils. Ce congé est indépendant du congé annuel.

L'application d'une semblable mesure dans les autres départements ministériels est naturellement laissée à l'appréciation des administrations. Mais il faut espérer que toutes adopteront la même position.

### N'oubliez pas que...

Vous le lirez tous le numéro exceptionnel que « Sport-Mondial » consacre au plus grand événement sportif de l'année, les Jeux Olympiques de Melbourne dont le rayonnement, en cette époque où les records du monde se succèdent, sera sans précédent. Pour tout savoir sur ce considérable « Event » et sur les Jeux qui l'ont précédé, les sportifs liront le numéro olympique de « Sport-Mondial », alerte, puissant, complet, documenté. Il vous captivera. Il vous enchantera.

Vous lirez en outre dix pages inédites sur le Tour de France et les 24 Heures du Mans.

Lisez « Sport-Mondial », le seul mensuel sportif qui, ne dépendant d'aucun autre organe, peut librement faire appel aux meilleurs journalistes et à toutes les opinions. En vente partout : à défaut (contre 100 fr. en timbres) 15, rue du Bouloi, Paris (1°).

### RECHERCHES

Le Dr A. Rotszyld, 25, rue du Lieutenant-Heitz, Vincennes, ex-62.631, Stagiaire VII A, recherche, pour attestations, des camarades ayant eu connaissance de son évasion, le lundi de Pâques 1942, du Kommando de Langweid.



# DANS LE COURRIER DU V B

(Suite de la page 1)

Notre ami **André Mangenot**, à Haillainville, par Rambervillers (Vosges), adresse ses meilleures amitiés aux membres de l'Amicale et salue tous les anciens du V B.

Notre ami **Henri Viret**, à Saint-Maurice-sur-Eygues (Drôme), nous adresse une liste d'anciens du V B et nous l'en remercions. C'est ainsi que notre fichier s'agrandit, grâce au dévouement de nos camarades. Viret nous félicite pour la peine que nous prenons pour assurer la bonne marche de l'Amicale, et il envoie ses bonnes amitiés et son cordial souvenir à tous.

Notre ami **Jean Bas**, à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), envoie ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami **Camille Richard**, à St-Jean-de-Baignac (Gironde), adresse son bon souvenir aux anciens du Stalag.

Notre ami **Henri Dubourg**, à Cestas (Gironde), envoie ses amitiés à tous ceux de l'Amicale et particulièrement à tous ceux de Balingen qui sont si nombreux à l'Amicale. Cordiale poignée de mains à tous.

Notre ami **Maxime Jagou**, à Montlieu (Charente-Maritime), envoie ses bons souvenirs à tous les V B et une cordiale poignée de mains aux membres du Bureau.

Notre ami **Jacques Diegelmann**, Le Saulcy, par La Petite-Raon (Vosges), adresse son meilleur souvenir et son amical bonjour à tous les camarades de l'Amicale.

Notre ami **René Bourton**, à La Roche-sous-Montigny, par Conslat-Grandville (Meurthe-et-Moselle), nous prie de transmettre à tous les anciens du V B ses sentiments les plus cordiaux.

Notre ami **Maurice Gribling**, 8, rue du Général-Rapp, Strasbourg (Bas-Rhin), nous écrit :

« Toutes mes félicitations pour votre succès. Vous êtes tous des « types » épatants, au grand cœur... Ici, je ne fréquente pas beaucoup le milieu K.G. et évadés, pour diverses raisons; c'est dommage, peut-être ne suis-je pas au diapason... Tous mes compliments pour votre journal toujours lu avec plaisir et avec... les yeux d'abord. Le temps passe, le souvenir reste et le vôtre à tous m'est cher. Quand j'irai à Paris, je ne manquerai pas de vous rendre visite. Maintenant nos tempes sont grises, mais le cœur reste jeune. Le bonjour à tous. J'aurais voulu pouvoir me rendre à La Bresse mais le temps me manque, la saison au théâtre se terminant en juin. Recevez tous mes bonnes amitiés, car ma lettre avec ses « vous » s'adresse à toute la rédaction. »

Nous avons tous fort déploré l'absence à La Bresse de notre grand ami Gribling, fidèle et ardent amicaliste. Notre ancien chef d'orchestre est attendu avec impatience au siège, de préférence un jeudi, et, si possible, le premier jeudi du mois, jour de notre réunion mensuelle.

Notre ami **Gabriel Debant**, à St-Clément-sur-Arnes, par Betheniville (Marne), nous écrit :

## MAISONS RECOMMANDEES

**HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS**, chez **Bernard Jeangeorges**, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

**ANGEL et Fils**, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). **Henri FAURE**, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2°). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, **Café-Restaurant-Tabac**, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

**André JACQUES**, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7°). INV 49-80.

**Maurice BARON**, 38, rue Hermel, Paris (18°). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

« Excusez-moi de mon retard, mais j'ai eu pas mal d'ennuis, ces temps derniers, par suite du décès de ma belle-mère et de la maladie de ma jeune belle-sœur. Avec tout ça, j'ai eu un surcroît de déplacements qui m'ont fait oublier les billets de tombola. Je recommande aux divers camarades amoniers du Stalag des prières pour l'amélioration de la santé de ma belle-sœur, mère de trois jeunes enfants. Je vous quitte, chers camarades, en vous priant de transmettre mon amical souvenir aux anciens copains et particulièrement à **Soyeux**, à l'abbé **Chambrillon**, etc... »

L'Amicale adresse à notre ami **Debant** et à toute sa famille ses condoléances attristées pour le deuil qui les a frappés et souhaite un complet rétablissement pour la santé de sa belle-sœur.

Notre ami **André Martinet**, 13, rue de Latte, Tronville-en-Barrois (Meuse), recherche l'adresse de notre camarade **Edmond Leipp**, qui a habité à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) et qui serait présentement dans la région de Corbeil (Seine-et-Oise). Martinet adresse ses meilleures amitiés à tous ceux de Tuttligen et surtout aux camarades de Chiron-Werke.

Notre ami **Joseph Toussaint**, au Brabant, par La Bresse (Vosges), souhaite le bonjour aux copains de la Chambre 7 du Waldho.

Notre ami **Etienne Marcel**, 45, rue du Camp, Pont - à - Mousson (Meurthe-et-Moselle), avec ses meilleures amitiés, envoie son bon souvenir aux anciens du V B.

Notre ami **Mario Génois**, au Val-St-André, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), se rappelle au bon souvenir de tous les anciens du Waldho et en particulier aux musiciens de la « Drôle d'Époque ». Cordiale poignée de mains à tous.

Notre ami l'adjudant-chef **Jules Danioux**, Service Trésorier E.S. I.A., Coëtquidan (Morbihan), envoie ses bonnes amitiés à tous les anciens du V B et en particulier à ceux du Kdo 20.009 à Fromern.

Notre ami **L. Bonhomme**, à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne), adresse ses bonnes amitiés à tous. Nous le prions de transmettre à sa petite-fille, Marie-Reine, nos amicales pensées, tout en espérant qu'elle obtient à l'école des succès flatteurs.

Notre ami **Daniel Coudouin**, avenue Justin-Conte, Le Carbon-Blanc (Gironde), nous donne rendez-vous à la prochaine tombola et envoie à tous une cordiale poignée de mains.

Notre ami **Robert Charles**, rue du Château, Nemours (Seine-et-Marne), envoie son amical souvenir à tous les anciens V B.

Notre ami **Marcel Tisserand**, rue du Dévau, au Val-d'Ajol (Vosges), nous adresse ses bonnes amitiés à transmettre à ses anciens compagnons de captivité.

Notre ami **M. Hahan**, rue des Groix-Péronne, Luchon, nous prie de transmettre son amical bonjour à tous les amis et en particulier à ceux du 22008 à Schweningen.

Notre ami **Jean Raynal**, Sana « Jean - Thibaud », à Arrens (Hautes-Pyrénées), nous écrit :

## Histoire...

### Gaîtés militaires

Un général visite un camp de jeunes recrues. Celles-ci, tout fraîchement habillées, sont rassemblées, sans armes, dans la cour. Le général, suivi de tout l'état-major du régiment, colonel en tête, se propose de faire aux jeunes soldats un discours sur le noble métier des armes, l'amour de la patrie, etc., etc...  
Après un sonore « Garde à vous ! », clamé par l'adjudant de semaine, le général prend la parole : « Braves soldats... la France votre mère... régiment d'élite... Colonel père du régiment... etc., etc... », enfin le laïus habituel. Puis, arrivé au terme de sa peroraison :

« Et, maintenant, mes enfants, voyons voir un peu le maniement d'armes... A mon commandement... Présentez Armes ! »  
Le colonel s'approche doucement du général :  
— Excusez, mon général ! Mais ils n'ont pas encore touché leurs fusils.  
— Ah oui ! C'est vrai ! Suis-je

« Depuis quelques jours j'ai quitté définitivement le centre de Fessac et ait rejoint le Sana d'Arrens. Me voici à un « nouveau lieu » pour moi, s'adapter et se refaire pour la nième fois des camarades en espérant comme toujours que ce sera le dernier établissement ? »

« Bien que le sana soit la propriété des mutilés de guerre, peu ou pas d'A.C. et P.G. rares; malgré le rappel de nos heures cruelles on a toujours plaisir de retrouver un monde bien à nous. Ma santé s'améliore mais il me faut encore des soins assidus. »

« Je reçois très régulièrement « Le Lien » de notre Amicale que me font parvenir mes parents puisqu'il est adressé à leur domicile. Ainsi suis-je en liaison avec vous tous et quel réconfort pour un errant de la grande famille. »

« Merci pour cette chaîne de solidarité, d'affection que vous faites pour nous, et, sans défaillance continuez à nous entourer de votre sollicitude. A tous et personnellement à vous, chers camarades, ainsi qu'à **Moyse** et **Rysto**, mes meilleurs sentiments d'amicaliste. »

Nous remercions notre ami **Raynal** de ses bonnes nouvelles; mais vous voyez, chers amis, quel réconfort vous apportez par votre action à nos pauvres camarades déshérités. Ils sentent derrière eux le bloc de leurs anciens camarades de captivité et cela leur donne un moral à toute épreuve. Pour nos camarades en sana, qui prolongent une captivité désespérante, nous devons toujours rester unis. Notre récompense est d'apporter de la joie et du bonheur chez ceux qui souffrent. Vous voyez par leurs lettres que nous y arrivons. A tous, merci encore et continuez.

Notre ami **Pierre Belge**, 5, rue Frédéric-Mistral, à Villeurbanne (Rhône), nous adresse, avec l'adhésion d'un nouveau camarade, ses meilleures amitiés. Nous le remercions pour son activité bienfaisante et souhaitons que chaque membre de l'Amicale fasse comme lui et les cinq mille adhérents seront atteints.

Notre ami **A. Oudin**, P.T.T., 24, rue du 19-Novembre, à Montigny-lès-Metz (Moselle), envoie son bon souvenir à tous les anciens tailleurs et à tous les anciens secrétaires du camp. Il regrette toujours d'être si loin de Paris et de n'avoir pas l'occasion d'y aller. Il envoie son bon souvenir à tous.

Notre ami **Georges Halley**, 44, avenue des E.-U., à Chaumont (Haute-Marne), nous écrit :

« J'ai lu avec satisfaction le résultat de l'Assemblée générale et félicite les membres du Bureau pour leur réélection ou élection. Avec vous à notre tête, notre Amicale est assurée d'une longue vie et de ne pas manquer d'animateurs de premier ordre. Cordiale poignée de mains à ces chers **Langevin**, **Baron**, **Aladenise**, etc., etc... »

Notre ami **Jean Laurent**, ex-Waldho, Saint-Blasien et Emmendingen-Ramie, Commissariat de Fréjus (Var), nous écrit :

« C'est toujours avec plaisir

que je prends connaissance des nouvelles de l'un ou l'autre des anciens du V B que j'ai connus là-bas, dans « Le Lien », dont en particulier les **Perron** et **Géhin** que j'ai eu le plaisir de saluer l'été dernier à mon passage dans la capitale, avec **Maugé**, de passage, lui aussi. A l'époque, je me trouvais à St-Gaudens mais comme vous avez pu le constater j'ai changé de résidence. »

« Je vous dirai que la Côte d'Azur m'a beaucoup déçu en raison du climat extraordinairement mauvais qu'il y fait depuis que j'y suis (décembre 1955). Dire que je vois passer journalièrement des Parisiens qui croient et trouver du soleil. Puisque ma lettre vous arrivera avant votre petit tour prévu à La Bresse, je ne voudrais pas manquer d'y faire saluer le grand restaurateur du pays dont le nom est composé de deux sympathiques prénoms **Jeangeorges** et que j'ai bien connu, d'abord à Offenbourg, puis au Waldho. D'ailleurs, nous sommes « pays » et, cette année, j'aurai probablement l'occasion de passer le voir en allant à Gérardmer où j'ai de la famille. Il est possible aussi que j'aie, cet été, à Paris. Il va de soi que je ferai un petit saut jusqu'au 68 de la Chaussée-d'Antin, pour y saluer les présents, histoire de se remémorer quelques bons petits tours qu'on leur a joués. »

« Je ne voudrais pas terminer sans féliciter ceux qui œuvrent pour que notre Amicale, non seulement dure, mais prospère. Je me rends compte de ce qu'il faut faire comme acrobaties pour maintenir « l'esprit » nécessaire. »

« A vous tous, chers camarades, mon plus cordial salut. »

Nous attendons, et nous nous répétons encore une fois, l'ami Jean, au Bouthéon.

Notre ami **Maurice Arnould**, du Thillot (Vosges), ancien P.G. du Kdo de Spaichingen, adresse un cordial bonjour aux anciens du Kdo, et particulièrement à **Marcel Petitdemange**, et souhaite le rencontrer à sa prochaine visite à Remiremont.

Notre ami **Marcel Rivat**, de Lépages (Vosges), n'ayant pu se rendre libre à la Pentecôte, regrette de ne pas avoir assisté au Congrès de La Bresse. Il nous souhaite de continuer à faire du bon travail auprès des anciens du V B et surtout auprès de nos camarades malades et nous prie de leur adresser son meilleur souvenir.

Notre ami **Gilbert Fritsch**, 50, rue du Colonel-Moll, à Laxou-Nancy (Meurthe-et-Moselle), est passé à nos bureaux et nous a priés de transmettre à tous les anciens du V B son amical souvenir.

Notre ami **Georges Nourdin**, de Granges-sur-Vologne (Vosges), adresse au Bureau de l'Amicale ainsi qu'à tous les camarades du V B un amical bonjour.

Notre ami **Robert Laubin**, à Epaignes (Eure), envoie son bon souvenir à ses anciens camarades de captivité.

Notre ami **Jacques Larmet**, 104, rue d'Alsace, à Saint-Dié (Vosges), que nous avons rencontré à La Bresse, au Congrès de

l'Amicale vosgienne, nous a priés de transmettre son bon souvenir à ses amis et camarades d'évasion **Armand Desseigne** et **Antoine Petitjean**. Il adresse à tous ses amis du Waldho et de Waldkasern son meilleur souvenir. -

Notre ami **Roger Cassant**, à Bynac-Cazenac (Dordogne), nous prie d'adresser son amical bonjour aux anciens du V B et en particulier à ceux de Käsbohrer, à Ulm.

Notre ami **Eugène Jeandot**, 19, passage Montebello, à Mulhouse (Haut-Rhin), a regretté de ne pouvoir être des nôtres pour le voyage en Belgique, ainsi que pour le rendez-vous des Vosges, mais envoie malgré tout son bon souvenir et un cordial bonjour à ses amis belges, en particulier à **Dumont**, **Marchand**, **Le-grain**, **Métillon**, etc... Ses meilleurs souvenirs aux anciens du Vorwerk 13.

Notre ami **Paul Liégeois**, 93, rue Saint-Martin, à Vesoul (Haute-Saône), un des leaders du placement des billets de notre loterie, adresse son meilleur souvenir à tous les anciens de Messkirch.

Notre ami **Maurice Laurent**, Mairie de Vaux-sur-Seine (Seine-et-Oise), envoie une cordiale poignée de mains à ses anciens compagnons de captivité et en particulier à ceux du Kommando 28.005.

Notre ami **Raymond Kayser**, 13, rue Pasteur, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), nous demande de faire parvenir ses meilleures pensées à tous nos camarades du V B.

Notre ami **Robert Cablé**, Chalet, rue Leroux, à Lagny-en-Barrois (Meuse), envoie ses amitiés à tous les anciens du V B et particulièrement à ceux du Kommando de Rheinfelden, dont il était l'Homme de Confiance.

Notre ami **Jean Tanguy**, 48, rue Ch.-Dupont, à Auchel (Pas-de-Calais), nous prie de transmettre à tous ses amis du Waldho son meilleur souvenir. Sa santé est maintenant tout à fait rétablie et nous espérons le voir à notre prochaine Journée nationale.

Notre ami **René Galmiche**, 2, rue de l'Eglise, à Giromagny (Territoire de Belfort), adresse un amical bonjour aux anciens du V B et se rappelle au bon souvenir de l'ami **Jules Carlier**, son ancien collègue du Kammer Wolfarth.

Notre ami **André Hesse**, 31, rue Jean-Macé, à Abbeville (Somme), envoie ses meilleures amitiés à tous les anciens et en particulier au Kommando de Fromern.

## DECES

Nous apprenons avec tristesse le décès de Mme **Simonne Couderc**, épouse de notre ami **Pierre Couderc**.

Notre ami **Maurice Godard** nous fait part du décès de son père, survenu, le 5 juillet, à Paris.

Nous prions nos camarades de bien vouloir recevoir, en même temps que nos condoléances personnelles, celles de toute l'Amicale.

## FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII<sup>e</sup>)

## RYSTO Raymond

EX-NO 5305  
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER  
CHAMBRES

A COUCHER  
ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE  
DE FABRIQUES

Cuisines modernes  
Eléments, tables  
Sièges modernes  
rustiques et basques  
Sièges de jardin  
Pliants, Transats

Prix marqués  
en chiffres connus

Facilités de paiement  
sur demande

Prix spéciaux  
aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements  
n'hésitez pas  
à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07  
Métro : NATION

Le Gérant : **PIFFAULT**  
Imp Montourcy, 4 bis, r Nobel, Paris

bête, s'écrie le général. Au temps pour moi : reposez armes !

## ...de rire

Et, tout heureux, le général, suivi de l'état-major du régiment, s'en va vers le mess où un vin d'honneur lui est servi.  
Avisant le barman qui consciencieusement remplissait les verres :  
— Il y a longtemps, mon ami, que vous êtes serveur au mess ?  
— Six mois, mon général.  
— Six mois ! Vous ne négligez

**Waterman**  
La meilleure encre...  
Irritée à l'HEXA-fluid

pas votre instruction militaire, au moins ?

— Oh non ! mon général, dit le barman qui commençait à trembler pour sa place de planqué.

— Parfait, parfait. Voyons, dites-moi, que commande un capitaine ?

— Un cacaa, un capitaine... ça commande (un instant de réflexion)...

— Voyons, voyons, ne vous émotionnez pas, mon jeune ami, je vais vous mettre sur la voie... un caporal commande une escouade, un sergent...

— Ah bon, je vois ! Un capitaine commande une compagnie, mon général.

— Bravo ! Et un commandant ?  
— Un bataillon, mon général.

— Très bien. Et un colonel ?  
— Un régiment, mon général.

— De mieux en mieux. Et, moi, qu'est-ce que je peux commander ?  
— Ce que vous voudrez, mon général. Nous avons de tout ici. Du Porto, du Cinzano, du Martini, du Byrrh...

Chabs.